

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 15 juin 2017 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Stéphane Boyer	M. Bernard Gagnon
M. Harout Chitilian	M. Paolo Galati
Mme Marie Cinq-Mars	M. Paul Larocque
Mme Catherine Clément-Talbot	Mme Patricia R. Lattanzio
M. Claude Dauphin	M. Jean Martel
Mme Chantal Deschamps	M. Lionel Perez
M. Alan DeSousa	M. Philippe Roy
M. Normand Dyotte	M. Guillaume Tremblay

N'ONT PU ASSISTER

M. Pierre Charron*, M. Denis Coderre*, M. Martin Damphousse*,
M. Marc Demers*, M. Alain Dépatie*, M. Pierre Desrochers*,
Mme Manon Gauthier*, M. Guy Pilon, Mme Chantal Rouleau*,
M. Aref Salem* et Mme Caroline St-Hilaire.

Le directeur général, M. Massimo Iezzone et le secrétaire de la
Communauté, Me Tim Seah, et la secrétaire suppléante, Me Guylaine
Morissette, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 7 juin 2017.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 02 sous la présidence de
Mme Chantal Deschamps.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.



CC17-020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Jean Martel

APPUYÉ PAR : M. Bernard Gagnon

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée en intégrant après l'adoption de l'ordre du jour, une présentation sur le Réseau vélo métropolitain.

CC17-021 ARRIMAGE DE LA MOBILITÉ ACTIVE AU PROJET DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN

Il est résolu à l'unanimité de demander au maître d'œuvre du projet de Réseau électrique métropolitain, CDPQ Infra, et à l'Autorité régionale de transport métropolitain que l'arrimage entre la mobilité active et le transport collectif soit une priorité dans l'élaboration de ce projet afin de contribuer non seulement à l'atteinte des objectifs de mobilité active énoncés au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté mais aussi de ceux du gouvernement du Québec en matière de réduction de gaz à effet de serre.

CC17-022 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE TENUE LE 27 AVRIL 2017

PROPOSÉ PAR : M. Bernard Gagnon

APPUYÉ PAR : M. Philippe Roy

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance tenue le 27 avril 2017.

CC17-023 MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE17-147 adoptée à sa séance 30 mai 2017,

PROPOSÉ PAR : M. Stéphane Boyer

APPUYÉ PAR : M. Guillaume Tremblay

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2017-71 modifiant le Règlement 2001-10 sur les rejets à l'atmosphère et sur la délégation de son application, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



Commentaires du directeur général

- M. Massimo Iezzi fait état de la tenue éventuelle d'une assemblée extraordinaire pour l'approbation de la politique de financement de l'Autorité régionale de transport métropolitain et mentionne qu'une séance extraordinaire du Comité exécutif est fixée au 3 août 2017.
-

Documents déposés

- Liste des contrats au 6 juin 2017.
 - Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 13 avril et le 11 mai 2017.
-

M. Chitilian s'absente.

CC17-024 MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS À MME SUZANNE DANSEREAU

Il est résolu à l'unanimité de féliciter Mme Suzanne Dansereau pour son travail et ses réalisations à titre de mairesse de Contrecoeur et préfète de la MRC de Marguerite-D'Youville et la remercier particulièrement pour sa contribution comme membre du conseil de la Communauté, comme membre et présidente de la commission du logement social et également comme membre de la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances, en lui souhaitant tout le succès mérité dans ses futurs projets.

Retour de M. Chitilian.

CC17-025 MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS À M. PAUL LAROCQUE

Il est résolu à l'unanimité de féliciter M. Paul Larocque pour son travail et ses réalisations à titre de maire de Bois-des-Filion et préfet de la MRC de Thérèse-de-Blainville, et le remercier particulièrement pour sa contribution aux instances de la Communauté, comme membre du conseil où il a représenté sa MRC depuis novembre 2005 puis comme membre et président des commissions du transport et du logement social et comme vice-président de la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances ainsi que pour son implication au sein de divers organismes dont l'Agence métropolitaine de transport, en lui souhaitant tout le succès mérité dans ses prochains défis.

M. Roy quitte.



CC17-026

MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS À M. CLAUDE
HAINEAULT

Il est résolu à l'unanimité de féliciter M. Claude Haineault pour son travail et ses réalisations à titre de maire de la Ville de Beauharnois et le remercier plus particulièrement pour sa contribution comme membre de la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances et comme membre du conseil d'administration de Montréal International, en lui souhaitant tout le succès mérité dans ses prochaines réalisations.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 47.

Les résolutions numéros CC17-020 à CC17-026 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Tim Seah
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Pierre Charron, M. Denis Coderre, M. Martin Damphousse, M. Marc Demers, M. Alain Dépatie, M. Pierre Desrochers, Mme Manon Gauthier, Mme Chantal Rouleau et M. Aref Salem ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.



ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 15 juin 2017

Période de questions des citoyens

NOM

SUJET DE L'INTERVENTION

M .Bruce Walker, STOP

L'application du règlement sur l'assainissement des
eaux.